

Diplômes d'études spécialisées (D.E.S.) de la discipline Biologique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

PARCOURS PROPOSÉS

DES Biologie médicale

Présentation

La liste des diplômes d'études spécialisées qui peuvent être acquis dans le cadre du troisième cycle des études de médecine est fixée comme suit : selon l'arrêté du 21 avril 2017 et selon l'arrêté modifié du 19 mars 2019 ([JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE](#))

Diplômes d'études spécialisées de la discipline
BIOLOGIQUE :

- Biologie médicale

En bref

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation